Comité Directeur

Réunion du 24 Avril 2020 en Visioconférence.

Présents: Jean-Pierre SIUTAT - Président.

Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Magali FERRIER, Carole FORCE, Cathy GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI et Stéphanie PIOGER.

MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANNEL, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON,

Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC et Luc VALETTE.

Invités: MM. Alain BERAL (Président de la LNB), Olivier BLATRIE (Président LR Auvergne – Rhône – Alpes), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence – Côte d'Azur), Brigitte DESBOIS (Présidente LR Occitanie), Pierre DUFAU (Président LR Nouvelle Aquitaine), Jean-Michel DUPONT (Président LR Pays de la Loire), Daniel HERBLINE (Président LR Normandie), Jacques LANG (Président Chambre d'Appel), Mickael LEBRETON (Président LR Bretagne), Marc NAMURA (Président Commission de Discipline) et Jannick RIBAULT (Président LR

Centre-Val de Loire).

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS.

Excusés: MM. Patrick HAQUET, Michel MARGUERY et Boris VENDRAN

Assistent: Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE et Annaig ELMI

MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

N°	ANNEXES
1	2020-04-24 CD 4-COMED Note sur le déconfinement
2	2020-04-24 CD 0-RAJ Appel à projet VFIN
3	2020-04-24 CD 0-PSF Présentation Point Etape PSF 2020 VFIN
4	2020-04-25 CD 0-Réflexions sur l'arbitrage français - Présentation VFIN
5	2020-04-25-CD 1-HN modifications règlementaires HNC
6	2020-04-24 CD 0-FINANCES Dispositions Financières globales 2020-2021 V13 Validées CD
7	2020-04-24 CD 5-VxE Micro Basket VFIN
8	2020-04-24 CD 5 VxE Modifications Règlementaires
9	2020-04-24 CD 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2020-2021) - VFIN
10	2020-04-24 CD 5-CFC Point sur la Réforme en NF3 et NM3 - VFIN
11	2020-04-24 CD 5-CFC Calendrier Général 2020-2021 - Version 3 du 24 avril 2020
12	2020-04-24 CD 0-DG Point général DTN
13	2020-04-24 CD 0-RH Organigramme VFIN
14	2020-04-24 CD 4-DJT Point général VFIN
15	2020-04-24 CD 4-CDC Modif reg CRT VFIN
16	2020-04-24 CD 2-PFE-FORMATION-Points CD - VFIN
17	2020-04-24 CD 2-CFO Propositions fin de saison 2019_2020 VFIN
18	2020-04-24 CD 6-Présentation CCG VFIN
19	2020-04-24 CD 6-Présentation CAS
20	2020-04-25 CD Secrétaire Général VFIN

21	2020-04-24 CD 0-DG CSOE VFIN
22	2020-04-24 CD 0-DG CVP VFIN
23	2020-04-24 CD 7-MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES CHAMPIONNAT 3x3 2020.2021-VFIN
24	2020-04-24 CD 7-3x3-STATISTIQUES CHAMPIONNAT 3x3 2019.2020 VFIN

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT ouvre le Comité Directeur en revenant sur les répercussions de cette crise sanitaire dans le secteur professionnel sportif ainsi que dans la vie sociale. En effet suite à l'annonce du Président de la République, confirmant le déconfinement au 11 mai prochain, avec la réouverture partielle des activités professionnelles, les dispositifs ne sont pas encore réellement définis et préoccupent la FFBB.

Les différents scénarii de reprise sont actuellement en cours de réflexion pour un meilleur retour au jeu.

2. Présidence.

a. Point au national et à l'international

Jean-Pierre SIUTAT communique un point :

A l'international:

- Toutes les compétitions organisées FIBA Europe sont définitivement arrêtées ;
- Des travaux sont en cours pour un programme « Back to Game », avec la création d'un fonds de soutien destiné aux fédérations. Une enquête a été lancée pour évaluer la situation des 50 fédérations nationales d'Europe;
- Une étude est actuellement en cours avec l'Espagne sur les différents scenarii possibles pour l'organisation de l'Eurobasket Féminin 2021 ;
- Le calendrier des compétitions internationales a été modifié, il restera à positionner les TQO (3x3 et masculin 5x5)

Au national:

- Jean-Pierre SIUTAT a participé à de nombreuses réunions de concertation ; une évaluation a été faite sur la capacité à reprendre l'activité selon les disciplines (avec une différence notable entre les sports individuels sans contact et les sports collectifs avec contact et notamment ceux pour lesquels on touche un ballon avec les mains) ;

Malgré les difficultés économiques rencontrées par certains clubs, Jean-Pierre SIUTAT encourage la famille du basket à garder de l'optimisme et à continuer dans une démarche positive, avec une certaine vigilance sur les budgets prévisionnels ;

La FFBB envisage une réduction de son budget pour la saison prochaine ;

Devant l'insuffisance d'informations liées aux dispositifs, la FFBB reste en attente pour préparer sa reprise d'activité dans les conditions adaptées et à tous les niveaux (réflexion en interne sur le télétravail, nettoyage des salles selon la date d'ouverture des écoles et gymnases).

- b. COVID-19 impacts pour les clubs :
 - i. Fin de saison sportive

En raison des mesures nationales prises par le gouvernement et au regard des circonstances exceptionnelles, le Bureau de la Fédération a fait le choix de mettre un terme prématuré à

l'ensemble des compétitions nationales, régionales et départementales jeunes et seniors le 28 mars dernier et à la Ligue Féminine de Basket le 10 avril 2020.

Lors de ces réunions, le Bureau fédéral a également dû décider de l'issue sportive à donner à sa saison 2019/2020.

C'est ainsi, et sans être exhaustif, qu'il a notamment été décidé :

- D'arrêter les championnats à la dernière journée complète jouée pour chaque division ;
- De faire application d'un ranking fédéral pour classer l'ensemble des équipes seniors engagées dans les championnats fédéraux, régionaux ou départementaux ;
- De ne procéder à aucune accession ni descente :
- De compléter la ou les poules incomplètes sur la base du ranking fédéral ;
- De qualifier les équipes de LFB dans les compétitions FIBA Europe.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle également que la Fédération a fait le choix d'adopter une décision unique applicable sur l'ensemble du territoire, afin de garantir une équité. Par ailleurs, lors du Bureau Fédéral du 18 avril 2020, les modalités d'application du ranking fédéral ont été rappelées et le ranking des divisions nationales établi sous réserve d'éventuelles procédures en cours, et de la vérification du respect des obligations sportives.

Ces décisions urgentes qui modifient les règlements applicables, ont été prises pour la gestion exceptionnelle d'une crise sanitaire sans précédent et sont soumises à l'approbation du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT demande au Comité Directeur d'approuver :

- L'ensemble des décisions prises par le Bureau Fédéral lors de ses réunions des 28 et 29 mars, 10 et 18 avril 2020,
- Les procès-verbaux et les annexes concernées de ces réunions,
- Les communiqués de presse diffusés et publiés,
- Les notes COVID prises pour l'application des décisions exceptionnelles.

Approbation de l'ensemble des décisions et documents pris par le Bureau Fédéral par le Comité Directeur, à l'unanimité

Jean-Pierre SIUTAT rappelle enfin que ces décisions applicables identiquement sur tout le territoire national et outre-mer, particulièrement en ce qui concerne

- L'arrêt des championnats;
- L'absence de montée et de descente au terme de la saison ;
- L'application du ranking fédéral, basé sur les résultats à l'issue de la dernière journée complète jouée, permettant, le cas échéant, de compléter les places vacantes de la division supérieure doivent être transposées par les instances dirigeantes des Comités Départementaux et Ligues Régionales.

Une note COVID proposant un texte sera diffusée.

La COMED Fédérale s'est rapprochée des médecins fédéraux des Fédérations de Sports Collectifs (Foot, volley, hand, rugby) afin de définir une stratégie commune sur le certificat d'absence de contre-indication à la pratique du sport (CACI) et la reprise de l'entrainement et des compétitions.

Lors de ces échanges, Alain CONTENSOUX relaie une demande des DTN de programmer une réunion fin mai – début juin prochain avec l'ensemble des médecins des sports collectifs, afin de faire le point sur l'évolution de la situation suite aux consignes ministérielles qui seront communiquées et définir une méthodologie commune de reprise de l'activité durant l'été.

Une note sera rédigée en ce sens et diffusée en début de semaine prochaine.

ii. COMED – Note sur le déconfinement

Bernard DANNEL fait un récapitulatif de la note sur le déconfinement (annexe 1), en citant les points importants :

- Selon certains cas, le COVID-19 pourrait provoquer une endothélite (atteinte de la paroi des vaisseaux) expliquant la diffusion à tous les organes (cœur-poumoncerveau...);
- Les risques sanitaires d'une reprise non encadrée et/ou intensive pour les personnes atteintes ou ayant été contaminées par le COVID-19;
- Les recommandations sur l'application des règles sanitaires (gestes barrières et règles de distanciation) ;
 - c. COVID-19 impacts pour l'activité fédérale :
 - i. Équipes nationales, PPF

Tout évènement étant interdit jusqu'au 11 juin 2020 inclus, il a été décidé :

- L'annulation des TIL de Zone et du TIL National ;
- La fermeture des Pôles Espoirs et du Pôle France jusqu'à la rentrée 2020/21.

Accord du Comité Directeur

ii. Assemblées Générales FFBB, LR, CD

Jean-Pierre SIUTAT informe des difficultés rencontrées par les structures pour la planification des Assemblées Générales. Le Bureau Fédéral a décidé l'organisation des Assemblées Générales en présentiel :

- Pour les Ligues Régionales, durant l'un des 4 week-ends de septembre 2020 (sauf pour les Ultra-Marins qui peuvent avoir un calendrier particulier)
- Pour les Comités Départementaux à partir du 12 juin et au plus tard le jour de l'Assemblée Générale de leur Ligue Régionale.

L'organisation de ces Assemblées Générales par les Comités devra se faire en respectant les préconisations sanitaires en vigueur et devra tenir compte notamment de :

- La taille de la structure :
- La capacité d'accueil de la salle ;
- La date de l'Assemblée Générale de la Ligue de rattachement.

Il est rappelé qu'une association membre ne pourra pas participer au vote, par le biais de son représentant, si elle n'est pas à jour de ses obligations financières vis-à-vis de la FFBB, de la Lique Régionale et du Comité dont elle est membre au jour de l'assemblée générale.

S'agissant d'une Assemblée Générale reportée pour le compte de la saison sportive 2019/20, les associations et ou sociétés sportives devront être à jour de leurs dettes fédérales **au 30 juin 2020**.

Si les Assemblées Générales se tiennent en septembre, les dettes dues pour le début de la saison 2020/21 ne seront pas un obstacle au vote.

Des notes COVID ont précisé ces éléments et d'autres suivront.

Le Bureau Fédéral a également confirmé la date de l'Assemblée Générale Élective Fédérale au 19 décembre 2020 et celle de l'Assemblée Générale Ordinaire au 17 octobre 2020 au Touquet. Il a par ailleurs été décidé de proroger exceptionnellement le mandat des délégués de l'Assemblée Générale Fédérale de Vittel 2019 pour l'AGO 2020. Les délégués pour

l'Assemblée Générale Élective Fédérale seront, quant à eux, désignés par les Assemblées des territoires. Cette prorogation de mandat devra faire l'objet d'un vote soit en présentiel, soit à distance. Les comités départementaux et les Ligues régionales sont en charge de cette consultation.

Approbation de l'ensemble des décisions prises et documents établis par le Bureau Fédéral par le Comité Directeur, à l'unanimité

iii. Projet et Fonds 'Retour au jeu'

Jean-Pierre SIUTAT présente le projet « Retour au jeu » (annexe 2), validé par le Bureau Fédéral.

Celui-ci consiste en la création d'un Fonds destiné à l'ensemble du territoire, complété par une mise à disposition d'équipements pour les ligues régionales ; une première aide financière, à hauteur de 1 500 000 €, sera répartie de la manière suivante :

- 1 000 000 € pour les clubs ;
- 500 000 € pour les comités départementaux ;

D'autre part 20 terrains mobiles 3x3 seront acquis par la FFBB qui en mettra à disposition gratuitement un par ligue régionale (12 en métropole et 8 en Outre-mer). La mise à disposition de ces structures mobiles facilitera le développement du 3x3 sur les territoires.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents

iv. Autres impacts liés à la fin de saison

Pour accompagner les clubs dans cette crise, la CCG a proposé au Bureau Fédéral des adaptations règlementaires, qui ont été validées, pour les saisons 19/20 et 20/21.

Les autres impacts liés à cette fin de saison sont notamment les suivants :

- Le maintien des arbitres et OTM dans la même liste qu'au cours de la saison 2019 2020, et ce sur tous les niveaux (hors HN) ;
- Le remboursement des caisses de péréquation ;
- Le maintien du projet de nouvelle offre de licence ;
- Le prolongement de la période normale de mutation jusqu'au 15 juillet prochain;

Approbation de l'ensemble des décisions prises et documents établis par le Bureau Fédéral par le Comité Directeur, à l'unanimité

Jean-Pierre SIUTAT souhaite rappeler aux Ligues et Comités la nécessaire réserve à avoir sur d'éventuelles hausses des tarifs des licences justifiées par la situation sanitaire.

D'autre part un courrier va être adressé aux structures leur demandant de n'organiser aucun regroupement type camp, stage, en juillet 2020.

Par ailleurs Mili SPAHIC exprime sa vision sur les conséquences sanitaires et sociétales provoquées par le COVID-19.

Une situation qu'il qualifie de difficile et d'étrange. En effet l'Agence Nationale de la Santé et le Ministère de la Santé sont actuellement mobilisés pour faire face à cette pandémie meurtrière, impactant le système de soin, sur une durée indéterminée.

De plus quelques indicateurs ont été relevés, en cette période de confinement :

- Augmentation de la consommation de tabac ;
- Augmentation de la consommation d'alcool ;
- Augmentation de la consommation d'anxiolytiques.

d. PSF 2020

i. Avancée des travaux

Catherine GISCOU remercie les membres des services de la fédération, ainsi que l'ensemble des Commissions Fédérales / Régionales et sous-Commissions Régionales pour leur implication dans la gestion des dossiers du Compte Asso dans les délais impartis.

En référence au calendrier PSF2020, Catherine GISCOU souligne que le dépôt des dossiers dans le Compte Asso est prolongé jusqu'au 30 avril 2020.

Les propositions d'affectation de crédits seront présentées au Bureau Fédéral du 19 juin prochain pour une validation définitive au Bureau Fédéral du 3 juillet 2020, avant dépôt du dossier final auprès de l'ANS le 15 juillet 2020.

Il est rappelé que l'instruction des dossiers des clubs s'effectuera par les Commissions Régionales.

Catherine GISCOU résume les différentes thématiques déposées dans le compte Asso.

ii. Enveloppe Ligues / Comités

Christian AUGER établit une présentation de la répartition des enveloppes des Ligues et Comités selon les critères d'éligibilités (annexe 3).

e. Plan Infra

i. Acquisition de 20 terrains mobiles 3x3 – Dossier ANS

Dans le cadre du Retour au Jeu, Jean-Pierre SIUTAT expose le projet d'acquisition des 20 terrains mobiles 3x3, par la FFBB, en faveur des ligues régionales.

Coût total d'achat de ces structures par la FFBB : 535 000 € (TTC)

Une demande officielle a été faite à l'Agence Nationale du Sport pour une aide sur cet achat à hauteur de 150 à 200 000 €.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents

f. Séminaire sur l'arbitrage

Jean-Pierre SIUTAT présente le projet global « « Officiels 2024 », établi suite au séminaire du 11 avril dernier, selon la méthode et le calendrier définis (annexe 4).

Validation du projet et du calendrier par le Comité Directeur

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point général sur la Délégation Haut Niveau (annexe 5) :

 Il présente, à la demande du précèdent Bureau Fédéral, la définition de la joueuse considérée comme majeure pour un club de LFB permettant l'utilisation d'un joker médical ainsi que toutes les modifications réglementaires préalablement validées par le Bureau Fédéral

- Puis il propose les nouvelles règles de participation pour le championnat U18 Elite Féminines, à compter de la saison 2021-2022 :
 - 3 joueuses maximum ayant une :
 - Extension joueuse mutée (1C)
 - Extension T (0CM)
 - Ou une extension joueur AST (0CASTCTC ou 1CASTCTC)
 - o Et 3 joueuses issues des Pôles Espoirs.

Philippe LEGNAME présente également la décision du Bureau Fédéral des 28 et 29 mars de pouvoir engager huit clubs maximum dans les compétitions européennes.

Enfin il présente le protocole de journée de rencontre de NM1 ainsi que les pénalités financières applicables en cas de déroulement non conforme.

Accord du Comité Directeur

b. LNB

i. Point à date

Quatre groupes de travail se sont réunis pour travailler sur les scenarii de fin de saison sportive 2019/20 et de reprise 2020/21 autour de différentes thématiques (calendrier, aspects sanitaires, veille économique, projet LNB).

Alain BERAL présente le bilan des travaux et les pistes de solutions. Parmi les solutions proposées lors de ces ateliers, l'une des options proposées consisterait à fusionner les 2 saisons sportives de Jeep Elite ainsi que celles de PRO B, étant précisé qu'aucune descente vers la NM1 n'aurait lieu au terme de cette saison

Le Comité Directeur prend acte de ces différentes options qui seront proposées aux instances dirigeantes de la LNB

Un bilan de ces échanges et les différents scenarii seront soumis à l'approbation du Comité Directeur LNB pour être validés par la prochaine Assemblée Générale de la LNB envisagée en présentiel courant mai 2020 si la situation sanitaire le permet. Stéphanie PIOGER ajoute que le Comité Directeur FFBB sera ensuite consulté à distance pour se prononcer sur ces décisions.

4. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Trésorerie :

- Un rappel sur l'absence de paiement de certains clubs avant un éventuel engagement sur les championnats de France ;
- Mise en place d'un plan d'aide en faveur de France Basket Promotion, par la FFBB;
- Des travaux sont en cours de réalisation pour établir un bilan de fin de saison ;
- L'établissement d'un budget prévisionnel sur une base de moins 20% de produits cette année, par les Directeurs de pôles et avec une baisse de 9% du nombre de licenciés.
 - b. Dispositions financières

Jean-Pierre HUNCKLER fait une présentation des dispositions financières (annexe 6).

A titre exceptionnel, en raison de la conjoncture, il est proposé de rendre l'extension VxE gratuite pour la saison 2020-21 (au lieu de 7€) et de retenir ce principe pour les Comités et Ligues (à titre incitatif, et sous réserve de la non-validation des dispositions financières par leurs instances dirigeantes).

Accord du Comité Directeur.

5. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

- a. Vivre Ensemble
 - i. Présentation Micro Basket

Yannick OLIVIER présente les objectifs de la pratique du « Micro Basket », anciennement appelé « Garderie Découverte » (annexe 7).

Il adresse ses remerciements au service Vivre Ensemble pour la vidéo réalisée.

Validation du Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT demande que ce dispositif soit mis en place dans le cadre du retour au jeu.

ii. Présentation Basket Inclusif

Yannick OLIVIER fait une présentation du projet du Basket Inclusif (annexe 7).

Validation du Comité Directeur.

iii. Modifications réglementaires

Yannick OLIVIER présente les modifications réglementaires du Vivre Ensemble (annexe 8).

Validation du Comité Directeur.

- b. Compétitions
 - iv. Modifications réglementaires (Saison 2020-2021)

Alain SALMON expose les modifications réglementaires de la saison 2020-2021 (annexe 9).

Validation du Comité Directeur.

v. Point sur la réforme en Nationale Féminine 3 et Nationale Masculine 3

Alain SALMON fait un point sur la réforme en Nationale Féminine 3 et Nationale Masculine 3 reportée en raison du contexte sanitaire (annexe 10).

Validation du Comité Directeur.

vi. Version 3 du Calendrier Général (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente la version 3 du Calendrier Général de la saison 2020-2021 (annexe 11), sous réserve d'une possible reprise des compétitions sportives.

Validation du Comité Directeur.

6. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX fait un point général sur les dossiers en cours de traitement :

- Modification du cahier des charges des centres de formation. La notion de résultats sportifs des équipes des centres de formation engagées dans les championnats de France U18 Elite ayant été reconnue par tous comme contraire à l'objectif de formation assigné aux CFCP, elle a été supprimée du cahier des charges-masculin et féminin.

A ce propos et devant les difficultés que vont devoir affronter les clubs professionnels Alain CONTENSOUX, annonce aux membres du comité directeur que la DTN aura une attitude "bienveillante" sur le respect de certains points du cahier des charges afin de ne pas ajouter de la difficulté à la difficulté. Ces points ne devront pas être fondamentaux pour la recherche de qualité de la formation ni pour le respect de l'équité entre les centres et cette tolérance ne sera applicable que pour la prochaine saison.

Accord du Comité Directeur

- Présentation sur l'évolution des dispositifs de l'arrêt du championnat de France.

Dans le secteur des sports collectifs, Alain CONTENSOUX informe également de l'arrêt des pôles espoirs (exemple : Football). Une préconisation de non réouverture de la saison 19-20 a également été faite auprès de l'ensemble des centres de formation des clubs professionnels.

D'autre part il présente les activités du personnel fédéral (annexe 12).

Il rappelle les conditions actuelles auxquelles les salariés de la FFBB sont confrontés pendant la crise sanitaire ; la FFBB assure la continuité de son activité tout en déployant des conditions de travail appropriées (chômage partiel et/ou télétravail).

Alain CONTENSOUX a mobilisé les Directeurs de pôles pour recenser l'ensemble des activités fédérales par service ; en établissant un état des lieux, il est constaté une activité importante malgré le confinement.

b. Organigramme FFBB

Alain CONTENSOUX présente le nouvel organigramme FFBB (annexe 13).

c. Prochaines échéances des équipes de France (2020 et 2021)

Dans un premier temps Jacques COMMERES énumère les différentes compétitions annulées :

- Les tournois de l'amitié féminin et masculin U15, annulés par l'Espagne ;
- Les championnats d'Europe des U16 à U20, annulés par FIBA Europe ;
- Les Tournois OFAJ avec l'Allemagne;
- La Coupe du Monde U17 masculine a été reportée par la FIBA à fin août, en même temps que les U17 Filles. La décision définitive sera prise mi-mai par la FIBA.

D'autre part il fait un état des lieux sur les dossiers en cours de traitement :

- Attente des dates des TQO 3x3;
- Attente des décisions sur les Coupes d'Europe 3x3, les U17 Féminins et Masculins 3x3, la Nations League U23 féminine et masculine, la Coupe du Monde U23 3x3 en septembre 2020 en Chine
- Le renouvellement du staff des équipes de France masculine et féminine, sur du moyen terme, jusqu'en 2024.
- L'Eurobasket féminin aura lieu en 2021, l'Eurobasket masculin en 2022 et la Coupe du Monde Féminine en 2022

7. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires

a. Point général

Catherine GISCOU fait un point sur la Délégation Clubs, Jeunesse et Territoires (annexe 14), portant sur les dossiers des différentes commissions de la délégation.

- b. Commission Démarche Clubs P. DEPETRIS:
 - i. Modifications réglementaires Conventions Rattachement Territorial

Pierre DEPETRIS présente les modifications réglementaires, plus particulièrement les Conventions de Rattachement Territorial (annexe 15).

Accord du Comité Directeur

- a. CF Jeunesse
 - i. Labels clubs formateurs

Dans le cadre du projet de la « carte passerelle », Agnès FAUCHARD expose l'intérêt de ce support, à destination des écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP et l'UGSEL (annexe 15).

Avant la mise en circulation de ce support, il est nécessaire de confirmer l'accord de principe avec le partenaire commercial du CNOSF, notamment sur la méthode à employer.

Accord du Comité Directeur

Agnès FAUCHARD évoque le programme du prochain Forum Minibasket, Il est proposé d'intégrer le Micro Basket dans les thématiques travaillées.

8. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER communique un point général sur la Délégation Formation et Emploi (annexe 16) et plus particulièrement sur :

- Le service civique ;
- Les formations à distance :
- Le Campus d'été 2020.

Validation du Comité Directeur

Il a été décidé d'apporter une réflexion sur les sujets suivants en vue du prochain Bureau Fédéral :

- Entraineur en LNB;
- Validation du référent 3x3 et Statisticien.
 - b. Commission Fédérale des Officiels
 - i. Propositions de fin de saison

Stéphane KROEMER présente les décisions du dernier Bureau Fédéral sur le classement des officiels (annexe 17)

Concernant les arbitres nationaux, Stéphane KROEMER propose de :

- Maintenir le groupe en l'état, sans montée ni descente ;
- Créer un groupe de 12 arbitres pour répondre aux besoins du HNO, issus :
 - o Du classement de chaque zone ;
 - o Des stages de perfectionnement.

Accord du Comité Directeur

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER fait un point général sur la Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles et indique que les recours contre les décisions du Bureau seront examinés par la Conférence des Conciliateurs du CNOSF le 29 avril prochain.

b. Modifications réglementaires de la CCG

Stéphanie PIOGER présente les modifications réglementaires de la CCG pour la saison 20/21 (annexe 18).

Validation du Comité Directeur

- c. Commission des Agents Sportifs
 - i. Dispositions dérogatoires pour la validation des nouveaux agents sportifs et la formation 2020

Stéphane KROEMER rappelle que la journée de formation des agents sportifs qui devait se tenir le 3 avril a été annulée.

Afin de ne pas pénaliser les candidats titulaires de l'examen d'agents sportifs, les membres de la CAS, propose, à titre exceptionnel, de valider la délivrance de la licence d'agent sportif FFBB aux candidats ayant réussi l'examen d'agent sportif de la session 19/20 sous réserve de :

- La participation à une visio-conférence d'information organisée par la FFBB (durée = 1 heure)
- L'engagement à participer à la prochaine journée de formation des agents sportifs FFBB
- Le respect des autres conditions règlementaires

Validation de la proposition de la Commission des Agents Sportifs par le Comité Directeur

10. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER expose un point général sur la Délégation Marque :

- Le maintien des contrats avec les partenaires
- La perte à prévoir de certains des contrats de partenariats FFBB :
- La mise en place d'un programme pour un retour au jeu présenté aux partenaires ;
- La mise en ligne de matchs d'archive sur la chaîne YouTube.

11. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE présente le point général (annexe 20).

b. Commission de Surveillance des Opérations Électorales – Composition

Thierry BALESTRIERE présente la liste des membres de la Commission des Opérations Électorales et de la Commission de Vérification des Pouvoirs (annexes 21 et 22) constituées pour les Assemblées Générales fédérales de 2020.

Validation du Comité Directeur

c. Projet licence – Avancée des travaux

Dans le cadre du projet licence, Thierry BALESTRIERE décrit l'avancée des travaux (annexe 20).

12. Délégation 3x3

a. Modifications réglementaires championnat 3x3 2020/2021

Jérôme PRIGENT présente les modifications réglementaires du championnat 3X3 pour la saison 2020-2021 (annexe 23).

Validation du Comité Directeur

b. Statistiques championnat 3x3 2019/2020

Jérôme PRIGENT communique les statistiques du championnat 3X3 pour la saison 2019-2020 (annexe 24).

13. Questions diverses -

Christian AUGER informe qu'au-delà des subventions PSF, il est possible de déposer des demandes de subvention pour les équipements et les emplois. Il convient d'aller sur le site de l'ANS dans l'onglet « Développement des pratiques » pour obtenir les coordonnées des services déconcentrés en région chargés de leur gestion.

Jacques LANG se montre impressionné par la qualité et la quantité de travail fourni.

Jean-Claude BOIS partage sa satisfaction sur la fermeté du Président sur certains dossiers ; il fait part de la bonne santé des membres du Conseil d'Honneur en cette période.

René KIRSCH fait part de son inquiétude sur les difficultés financières rencontrées par certains sports.

Prochaine réunion du Comité de Directeur le 4 juillet 2020.